



Paris. — J. Claye, imp.

Legendre.

reur général Fouquier le soin de satisfaire aux formes avec des mensonges. Si, dans cette vile tourbe de victimes sacrifiées au besoin de la tranquillité publique, quelques-unes méritent d'être mises à part, ce sont ces malheureux étrangers, Proli, Anacharsis Cloutz, condamnés comme agents de la coalition. Proli, comme nous l'avons dit, connaissant la Belgique, sa patrie, avait blâmé la violence ignorante des jacobins dans ce pays; il avait admiré les talents de Dumouriez, et il en convint au tribunal. Sa connaissance des cours étrangères l'avait deux ou

trois fois rendu utile à Lebrun, et il l'avoua encore. « Tu as blâmé, lui dit-on, le système révolutionnaire en Belgique, tu as admiré Dumouriez, tu as été l'ami de Lebrun, tu es donc l'agent de l'étranger. » Il n'y eut pas un autre fait allégué. Quant à Cloutz, sa république universelle, son dogme de la Raison, ses cent mille livres de rente, et quelques efforts tentés par lui pour sauver une émigrée, suffirent pour le convaincre. A peine le troisième jour des débats était-il commencé, que le jury se déclara suffisamment éclairé, et condamna pêle-mêle ces intrigants, ces

brouillons et ces malheureux étrangers à la peine de mort. Un seul fut absous ; ce fut le nommé Laboureau, qui, dans cette affaire, avait servi d'espion au comité de salut public. Le 4 germinal (24 mars), à quatre heures de l'après-midi, les condamnés furent conduits au lieu du supplice. La foule était aussi grande qu'à aucune des exécutions précédentes. On louait des places sur des charrettes, sur des tables disposées autour de l'échafaud. Ni Ronsin, ni Cloutz ne *bronchèrent*, pour nous servir de leur terrible expression. Hébert, accablé de honte, découragé par le mépris, ne prenait aucun soin de surmonter sa lâcheté ; il tombait à chaque instant en défaillance, et la populace, aussi vile que lui, suivait la fatale charrette en répétant le cri des petits colporteurs : *Il est bougrement en colère, le Père Duchêne !*

Ainsi furent sacrifiés ces misérables à l'indispensable nécessité d'établir un gouvernement ferme et vigoureux : et ici, le besoin d'ordre et d'obéissance n'était pas un de ces sophismes à l'aide desquels les gouvernements immolent leurs victimes. Toute l'Europe menaçait la France, tous les brouillons voulaient s'emparer de l'autorité, et compromettaient le salut commun par leurs luttes. Il était indispensable que quelques hommes plus énergiques s'emparassent de cette autorité disputée, l'occupassent à l'exclusion de tous, et pussent ainsi s'en servir pour résister à l'Europe. Si l'on éprouve un regret, c'est de voir employer le mensonge contre ces misérables, c'est de voir parmi eux un homme d'un ferme courage, Ronsin ; un fou inoffensif, Cloutz ; un étranger, intrigant peut-être, mais point conspirateur, et plein de mérite, le malheureux Proli.

A peine les hébertistes avaient-ils subi leur supplice, que les *indulgents* montrèrent une grande joie, et dirent qu'ils n'avaient donc pas tort de dénoncer Hébert, Ronsin, Vincent, puisque le comité de salut public et le tribunal révolutionnaire venaient de les envoyer à la mort. « De quoi donc nous accuse-t-on ? » disaient-ils. Nous n'avons eu d'autre tort que de reprocher à ces factieux de vouloir bouleverser la république, détruire la Convention nationale, supplanter le comité

de salut public, joindre le danger des guerres religieuses à celui des guerres civiles, et amener une confusion générale. C'est là justement ce que leur ont reproché Saint-Just et Fouquier-Tinville en les envoyant à l'échafaud. En quoi pouvons-nous être des conspirateurs, des ennemis de la république ? »

Rien n'est plus juste que ces réflexions, et le comité pensait exactement comme Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux, Fabre, sur le danger de cette turbulence anarchique. La preuve, c'est que Robespierre, depuis le 31 mai, n'avait cessé de défendre Danton et Camille, et d'accuser les anarchistes. Mais, nous l'avons dit, en frappant ces derniers, le comité s'exposait à passer pour modéré, et il fallait qu'il déployât d'autre part la plus grande rigueur, pour ne pas compromettre sa réputation révolutionnaire. Il fallait, tout en pensant comme Danton et Camille, qu'il censurât leurs opinions, qu'il les immolât dans ses discours, et parût ne pas les favoriser plus que les hébertistes eux-mêmes. Dans le rapport contre les deux factions, Saint-Just avait autant accusé l'une que l'autre, et avait gardé un silence menaçant à l'égard des *indulgents*. Aux Jacobins, Collot avait dit que ce n'était pas fini, et qu'on préparait un rapport contre d'autres individus que ceux qui étaient arrêtés. A ces menaces s'était jointe l'arrestation d'Hérault-Séchelles, ami de Danton, et l'un des hommes les plus estimés de ce temps-là. De tels faits n'annonçaient pas l'intention de faiblir, et néanmoins on disait encore de toutes parts que le comité allait revenir sur ses pas, qu'il allait adoucir le système révolutionnaire, et sévir contre les égorgeurs de toute espèce. Ceux qui désiraient ce retour à une politique plus clémentine, les détenus, leurs familles, tous les citoyens paisibles, en un mot, poursuivis sous le nom d'indifférents, se livrèrent à des espérances indiscrettes, et dirent hautement qu'enfin le régime des lois de sang allait finir. Ce fut bientôt l'opinion générale ; elle se répandit dans les départements, et surtout dans celui du Rhône, où depuis quelques mois s'exerçaient de si affreuses vengeances, et où Ronsin avait causé un si grand effroi. On respira un moment à Lyon, on osa

regarder en face les oppresseurs, et on sembla leur prédire que leurs cruautés allaient avoir un terme. A ces bruits, à ces espérances de la classe moyenne et paisible, les patriotes s'indignèrent. Les jacobins de Lyon écrivirent à ceux de Paris que l'aristocratie relevait la tête, que bientôt ils n'y pourraient plus tenir, et que si on ne leur donnait des forces et des encouragements, ils seraient réduits à se donner la mort comme le patriote Gaillard, qui s'était poignardé lors de la première arrestation de Ronsin.

« J'ai vu, dit Robespierre aux Jacobins, les lettres de quelques-uns d'entre les patriotes lyonnais; ils expriment tous le même désespoir, et si l'on n'apporte le remède le plus prompt à leurs maux, ils ne trouveront de soulagement que dans la recette de Caton et de Gaillard. La faction perfide qui, affectant un patriotisme extravagant, voulait immoler les patriotes, a été exterminée; mais peu importe à l'étranger, il lui en reste une autre. Si Hébert eût triomphé, la Convention était renversée, la république tombait dans le chaos, et la tyrannie était satisfaite; mais avec les modérés, la Convention perd son énergie, les crimes de l'aristocratie restent impunis, et les tyrans triomphent. L'étranger a donc autant d'espérance avec l'une qu'avec l'autre de ces factions, et il doit les soudoyer toutes sans s'attacher à aucune. Que lui importe qu'Hébert expire sur l'échafaud, s'il lui reste des traîtres d'une autre espèce, pour venir à bout de ses projets? Vous n'avez donc rien fait, s'il vous reste une faction à détruire, et la Convention est résolue à les immoler toutes jusqu'à la dernière. »

Ainsi le comité avait senti la nécessité de se laver du reproche de modération par un nouveau sacrifice. Robespierre avait défendu Danton, quand une faction audacieuse venait ainsi frapper à ses côtés un des patriotes les plus renommés. Alors la politique, un danger commun, tout l'engageait à défendre son vieux collègue; mais aujourd'hui cette faction hardie n'était plus. En défendant plus longtemps ce collègue dépopularisé, il se compromettrait lui-même. D'ailleurs, la con-

duite de Danton devait réveiller bien des réflexions dans son âme jalouse. Que faisait Danton loin du comité? Entouré de Philippeaux, de Camille Desmoulins, il semblait l'instigateur et le chef de cette nouvelle opposition qui poursuivait le gouvernement de censures et de railleries amères. Depuis quelque temps, assis vis-à-vis de cette tribune où venaient figurer les membres du comité, Danton avait quelque chose de menaçant et de méprisant à la fois. Son attitude, ses propos répétés de bouche en bouche, ses liaisons, tout prouvait qu'après s'être isolé du gouvernement, il s'en était fait le censeur, et qu'il se tenait en dehors, comme pour lui faire obstacle avec sa vaste renommée. Ce n'est pas tout: quoique dépopularisé, Danton avait néanmoins une réputation d'audace et de génie politique extraordinaire. Danton immolé, il ne restait plus un grand nom hors du comité, et, dans le comité, il n'y avait plus que des réputations secondaires, Saint-Just, Couthon, Collot-d'Herbois. En consentant à ce sacrifice, Robespierre du même coup détruisait un rival, rendait au gouvernement sa réputation d'énergie, et augmentait surtout son renom de vertu en frappant un homme accusé d'avoir recherché l'argent et les plaisirs. Il était en outre engagé à ce sacrifice par tous ses collègues, encore plus jaloux de Danton qu'il ne l'était lui-même. Couthon et Collot-d'Herbois n'ignoraient pas qu'ils étaient méprisés par ce célèbre tribun. Billaud, froid, bas et sanguinaire, trouvait chez lui quelque chose de grand et d'écrasant. Saint-Just, dogmatique, austère et orgueilleux, était antipathique avec un révolutionnaire agissant, généreux et facile, et il voyait que, Danton mort, il devenait le second personnage de la république. Tous enfin savaient que Danton, dans son projet de faire renouveler le comité, croyait ne devoir conserver que Robespierre. Ils entourèrent donc celui-ci, et n'eurent pas de grands efforts à faire pour lui arracher une détermination si agréable à son orgueil. On ne sait quelles explications amenèrent cette résolution, quel jour elle fut prise; mais tout à coup ils devinrent tous menaçants et mystérieux. Il ne fut plus ques-

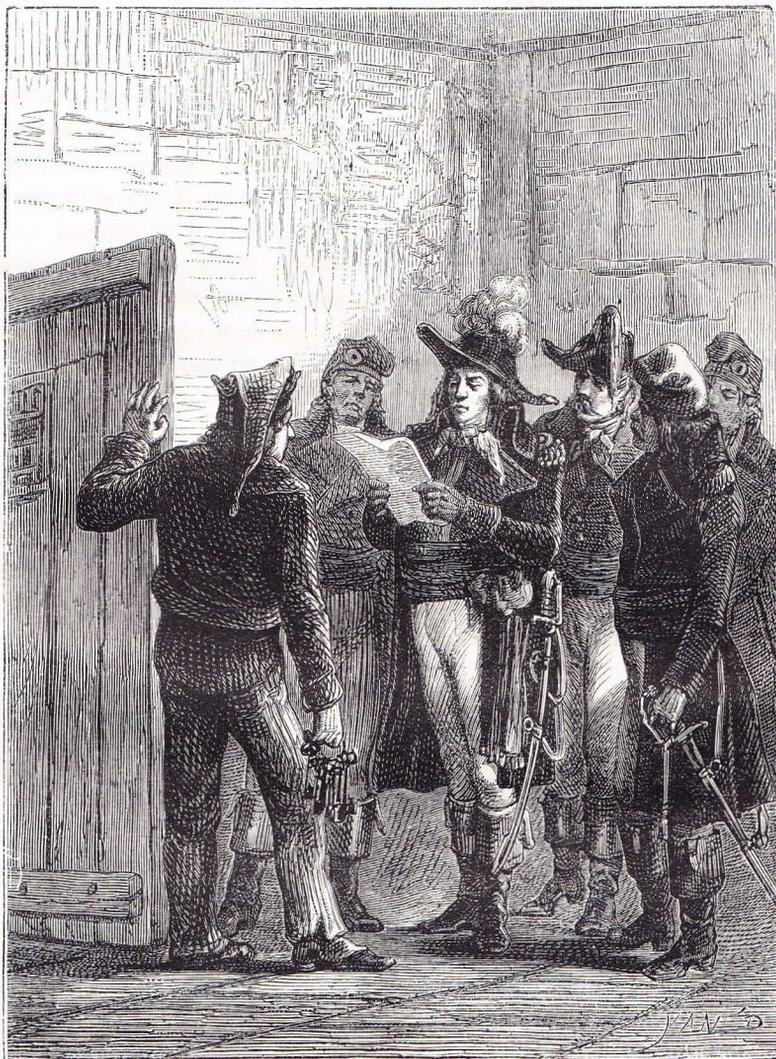
tion de leurs projets. A la Convention, aux Jacobins, ils gardèrent un silence absolu. Mais des bruits sinistres se répandirent sourdement. On dit que Danton, Camille, Philippeaux, Lacroix, allaient être immolés à l'autorité de leurs collègues. Des amis communs de Danton et de Robespierre, effrayés de ces bruits, et voyant qu'après un tel acte il n'y avait plus une seule tête qui dût être en sécurité, que Robespierre lui-même ne devait pas être tranquille, voulurent rapprocher Robespierre et Danton, et les engagèrent à s'expliquer. Robespierre, se renfermant dans un silence obstiné, refusa de répondre à ces ouvertures, et garda une réserve farouche. Comme on lui parlait de l'ancienne amitié qu'il avait témoignée à Danton, il répondit hypocritement qu'il ne pouvait rien, ni pour ni contre son collègue; que la justice était là pour défendre l'innocence; que pour lui, sa vie entière avait été un sacrifice continuel de ses affections à la patrie; et que si son ami était coupable, il le sacrifierait à regret, mais il le sacrifierait comme tous les autres à la république.

On vit bien que c'en était fait, que cet hypocrite rival ne voulait prendre aucun engagement envers Danton, et qu'il se réservait la liberté de le livrer à ses collègues. En effet le bruit des prochaines arrestations acquit plus de consistance. Les amis de Danton l'entouraient, le pressaient de sortir de son espèce de sommeil, de secouer sa paresse, et de montrer enfin ce front révolutionnaire qui ne s'était jamais montré en vain dans l'orage. « Je le sais, disait Danton, ils veulent m'arrêter!... Mais non, ajouta-t-il, ils n'oseront pas... » D'ailleurs, que pouvait-il faire? Fuir était impossible. Quel pays voudrait donner asile à ce révolutionnaire formidable? Devait-il autoriser par sa fuite toutes les calomnies de ses ennemis? et puis, il aimait son pays. « Emporte-t-on, s'écriait-il, sa patrie à la *semelle de ses souliers*? » D'autre part, demeurant en France, il lui restait peu de moyens à employer. Les cordeliers appartenaient aux *ultra-révolutionnaires*, les Jacobins à Robespierre, la Convention était tremblante. Sur quelle force s'appuyer?... Voilà ce que n'ont pas assez

considéré ceux qui, ayant vu cet homme si puissant foudroyer le trône au 10 août, soulever le peuple contre les étrangers, n'ont pu concevoir qu'il soit tombé sans résistance. Le génie révolutionnaire ne consiste point à refaire une popularité perdue, à créer des forces qui n'existent pas, mais à diriger hardiment les affections d'un peuple quand on les possède. La générosité de Danton, son éloignement des affaires, lui avaient presque aliéné la faveur populaire, ou du moins ne lui en avaient pas laissé assez pour renverser l'autorité régnante.

Dans cette conviction de son impuissance, il attendait, et répétait: *Ils n'oseront pas*. Il était permis, en effet, de croire que devant un si grand nom, de si grands services, ses adversaires hésiteraient. Puis il retombait dans sa paresse et dans cette insouciance des êtres forts qui attendent le danger sans se trop agiter pour s'y soustraire.

Le comité gardait toujours le plus grand silence, et des bruits sinistres continuaient de se répandre. Six jours s'étaient écoulés depuis la mort d'Hébert, c'était le 9 germinal. Tout à coup les hommes paisibles, qui avaient conçu des espérances indiscrettes en voyant succomber le parti des forcenés, disent que bientôt on sera délivré des deux saints, Marat et Chaliér, et que l'on a trouvé dans leur vie de quoi les transformer, aussi vite qu'Hébert, de grands patriotes en scélérats. Ce bruit, qui tenait à l'idée d'un mouvement rétrograde, se propage avec une singulière rapidité, et l'on entend répéter de tous côtés que les bustes de Marat et de Chaliér vont être brisés. Le maladroit Legendre dénonce ces propos à la Convention et aux Jacobins, comme pour protester, au nom de ses amis les modérés, contre un projet pareil. « Soyez tranquilles, s'écrie Collot aux Jacobins, de tels propos seront démentis. « Nous avons fait tomber la foudre sur des hommes infâmes qui trompaient le peuple, « nous leur avons arraché le masque, mais « ils ne sont pas seuls!... Nous arracherons « tous les masques possibles. Que les *indul-* « *gents* ne s'imaginent pas que c'est pour eux « que nous avons combattu, que c'est pour « eux que nous avons tenu ici des séances



Ronsin se faisait montrer les écrous et formait des listes... (Page 762.)

« glorieuses. Bientôt nous saurons les dé-
« tromper. »

Le lendemain, en effet, 10 germinal (31 mars), le comité de salut public appelle dans son sein le comité de sûreté générale, et, pour donner plus d'autorité à ses mesures, le comité de législation lui-même. Dès que tous les membres sont réunis, Saint-Just prend la parole, et, dans un de ces rapports violents et perfides qu'il savait si bien rédiger, il dénonce Danton, Desmoulins, Philippeaux, Lacroix, et propose leur arrestation. Les membres des deux autres co-

mités, consternés mais tremblants, n'osent pas résister, et croient éloigner le danger de leur personne en donnant leur adhésion. Le plus grand silence est commandé, et, dans la nuit du 10 au 11 germinal, Danton, Lacroix, Philippeaux, Camille Desmoulins, sont arrêtés à l'improviste et conduits au Luxembourg.

Dès le matin, le bruit en était répandu dans Paris et y avait causé une espèce de stupeur. Les membres de la Convention se réunissent, et gardent un silence mêlé d'effroi. Le comité, qui toujours se faisait at-

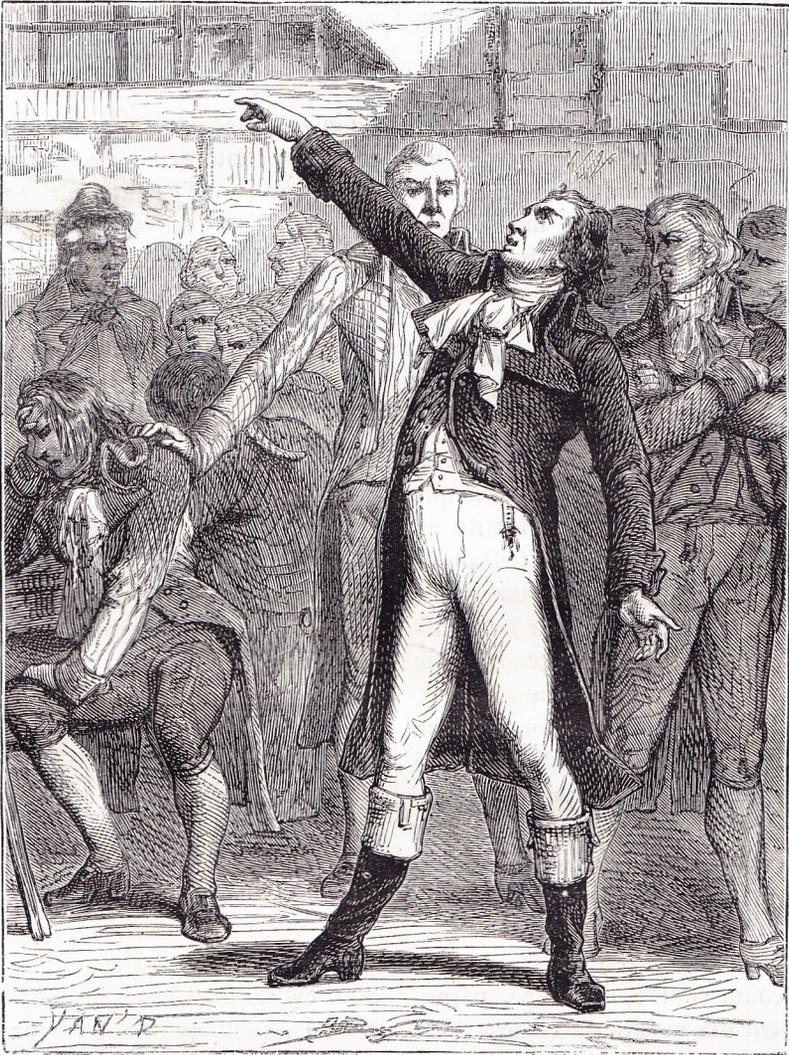
tendre et avait déjà toute l'insolence du pouvoir, n'était point encore arrivé. Legendre, qui n'était pas assez important pour avoir été arrêté avec ses amis, s'empresse de prendre la parole : « Citoyens, dit-il, « quatre membres de cette Assemblée sont « arrêtés de cette nuit; je sais que Danton « en est un, j'ignore le nom des autres; « mais, quels qu'ils soient, je demande qu'ils « puissent être entendus à la barre. Citoyens, « je le déclare, je crois Danton aussi pur « que moi-même, et je ne crois pas que per- « sonne ait rien à me reprocher; je n'atta- « querai aucun membre des comités de salut « public et de sûreté générale, mais j'ai le « droit de craindre que des haines particu- « lières et des passions individuelles n'arra- « chent à la liberté des hommes qui lui ont « rendu les plus grands et les plus utiles « services. L'homme qui, en septembre 92, « sauva la France par son énergie, mérite « d'être entendu, et doit avoir la faculté de « s'expliquer lorsqu'on l'accuse d'avoir trahi « la patrie. »

Procurer à Danton la faculté de parler à la Convention était le meilleur moyen de le sauver, et de démasquer ses adversaires. Beaucoup de membres, en effet, opinèrent pour qu'il fût entendu. Mais, dans ce moment, Robespierre, devançant le comité, arrive au milieu de la discussion, monte à la tribune, et, avec un ton colère et menaçant, parle en ces termes : « Au trouble de- « puis longtemps inconnu qui règne dans « cette Assemblée, à l'agitation qu'a produite « le préopinant, on voit bien qu'il est question « ici d'un grand intérêt, qu'il s'agit de savoir « si quelques hommes l'emporteront aujour- « d'hui sur la patrie. Mais comment pouvez- « vous oublier vos principes, jusqu'à vouloir « accorder aujourd'hui à certains individus « ce que vous avez naguère refusé à Chabot, « Delaunay et Fabre d'Églantine? Pourquoi « cette différence en faveur de quelques hom- « mes? Que m'importent à moi les éloges qu'on « se donne à soi et à ses amis?... Une trop « grande expérience nous a appris à nous dé- « fier de ces éloges. Il ne s'agit plus de savoir « si un homme a commis tel ou tel acte patrio- « tique, mais quelle a été toute sa carrière.

« Legendre paraît ignorer le nom de ceux « qui sont arrêtés. Toute la Convention les « connaît. Son ami Lacroix est du nombre « des détenus; pourquoi Legendre feint-il de « l'ignorer? Parce qu'il sait bien qu'on ne « peut, sans impudeur, défendre Lacroix. « Il a parlé de Danton, parce qu'il croit qu'à « ce nom sans doute est attaché un privi- « lège... Non, nous ne voulons pas de pri- « vilèges; nous ne voulons pas d'idoles!... »

A ces derniers mots, des applaudissements éclatent, et les lâches, tremblant en ce moment devant une idole, applaudissent néanmoins au renversement de celle qui n'est plus à craindre. Robespierre continue : « En « quoi Danton est-il supérieur à Lafayette, à « Dumouriez, à Brissot, à Fabre, à Chabot, à « Hébert? Que ne dit-on de lui qu'on ne « puisse dire d'eux? Cependant les avez-vous « ménagés? On vous parle du despotisme des « comités, comme si la confiance que le peu- « ple vous a donnée, et que vous avez trans- « mise à ces comités, n'était pas un sûr ga- « rant de leur patriotisme. On affecte des « craintes; mais, je le dis, quiconque tremble « en ce moment est coupable, car jamais « l'innocence ne redoute la surveillance pu- « blique. »

Ici, nouveaux applaudissements de ces mêmes lâches qui tremblent, et veulent prouver qu'ils n'ont pas peur. « Et moi aussi, « ajoute Robespierre, on a voulu m'inspirer « des terreurs. On a voulu me faire croire « qu'en approchant de Danton, le danger « pouvait arriver jusqu'à moi. On m'a écrit. « Les amis de Danton m'ont fait parvenir des « lettres, m'ont obsédé de leurs discours; ils « ont cru que le souvenir d'une vieille liaison, « qu'une foi ancienne dans de fausses ver- « tus, me détermineraient à ralentir mon zèle « et ma passion pour la liberté. Eh bien, je « déclare que si les dangers de Danton de- « vaient devenir les miens, cette considéra- « tion ne m'arrêterait pas un instant. C'est « ici qu'il nous faut à tous quelque courage « et quelque grandeur d'âme. Les âmes vul- « gaires ou les hommes coupables craignent « toujours de voir tomber leurs semblables, « parce que, n'ayant plus devant eux une « barrière de coupables, ils restent exposés



La liberté est immortelle... (Page 768.)

« au jour de la vérité; mais s'il existe des
 « âmes vulgaires, il en est d'héroïques
 « dans cette Assemblée, et elles sauront bra-
 « ver toutes les fausses terreurs. D'ailleurs
 « le nombre des coupables n'est pas grand;
 « le crime n'a trouvé que peu de partisans
 « parmi nous, et en frappant quelques têtes
 « la patrie sera délivrée. »

Robespierre avait acquis de l'assurance, de l'habileté pour dire ce qu'il voulait, et jamais il n'avait su être aussi habile et aussi perfide. Parler du sacrifice qu'il faisait en abandonnant Danton, s'en faire un mérite,

entrer en partage du danger s'il y en avait, et rassurer les lâches en parlant du petit nombre des coupables, était le comble de l'hypocrisie et de l'adresse. Aussi tous ses collègues décident à l'unanimité que les quatre députés arrêtés dans la nuit ne seront pas entendus par la Convention. Dans ce moment, Saint-Just arrive, et lit son rapport. C'est lui que l'on déchaînait contre les victimes, parce qu'à la subtilité nécessaire pour faire mentir les faits et leur donner une signification qu'ils n'avaient pas, il joignait une violence et une vigueur de style rares. Jamais il n'avait été

ni plus horriblement éloquent, ni plus faux car, quelque grande que fût sa haine, elle ne pouvait lui persuader tout ce qu'il avançait. Après avoir longuement calomnié Philippeaux, Camille Desmoulins, Héroult-Séchéelles, et accusé Lacroix, il arrive enfin à Danton, et il imagine les faits les plus faux, ou dénaturé d'une manière atroce les faits connus. Selon lui, Danton, avide, paresseux, menteur et même lâche, s'est vendu à Mirabeau, puis aux Lameth, et a rédigé avec Brissot la pétition qui amena la fusillade du Champ de Mars, non pas pour abolir la royauté, mais pour faire fusiller les meilleurs citoyens; puis il est allé impunément se délasser, et dévorer à Arcis-sur-Aube le fruit de ses perfidies. Il s'est caché au 10 août, et n'a reparu que pour se faire ministre; alors il s'est lié au parti d'Orléans, et a fait nommer d'Orléans et Fabre à la députation. Ligué avec Dumouriez, n'ayant pour les girondins qu'une haine affectée, et sachant toujours s'entendre avec eux, il était entièrement opposé au 31 mai, et avait voulu faire arrêter Henriot. Lorsque Dumouriez, d'Orléans, les girondins, ont été punis, il a traité avec le parti que voulait rétablir Louis XVII. Prenant de l'argent de toute main, de d'Orléans, des Bourbons, de l'étranger, dînant avec les banquiers et les aristocrates, mêlé dans toutes les intrigues, prodigue d'espérances envers tous les partis, vrai Catilina enfin, cupide, débauché, paresseux, corrupteur des mœurs publiques, il est allé s'ensevelir une dernière fois à Arcis-sur-Aube, pour jouir de ses rapines. Il en est enfin revenu, et s'est entendu récemment avec tous les ennemis de l'État, avec Hebert et consorts, par le lien commun de l'étranger, pour attaquer le comité et les hommes que la Convention avait investis de sa confiance.

A la suite de ce rapport inique, la Convention décréta d'accusation Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux, Héroult-Séchéelles et Lacroix.

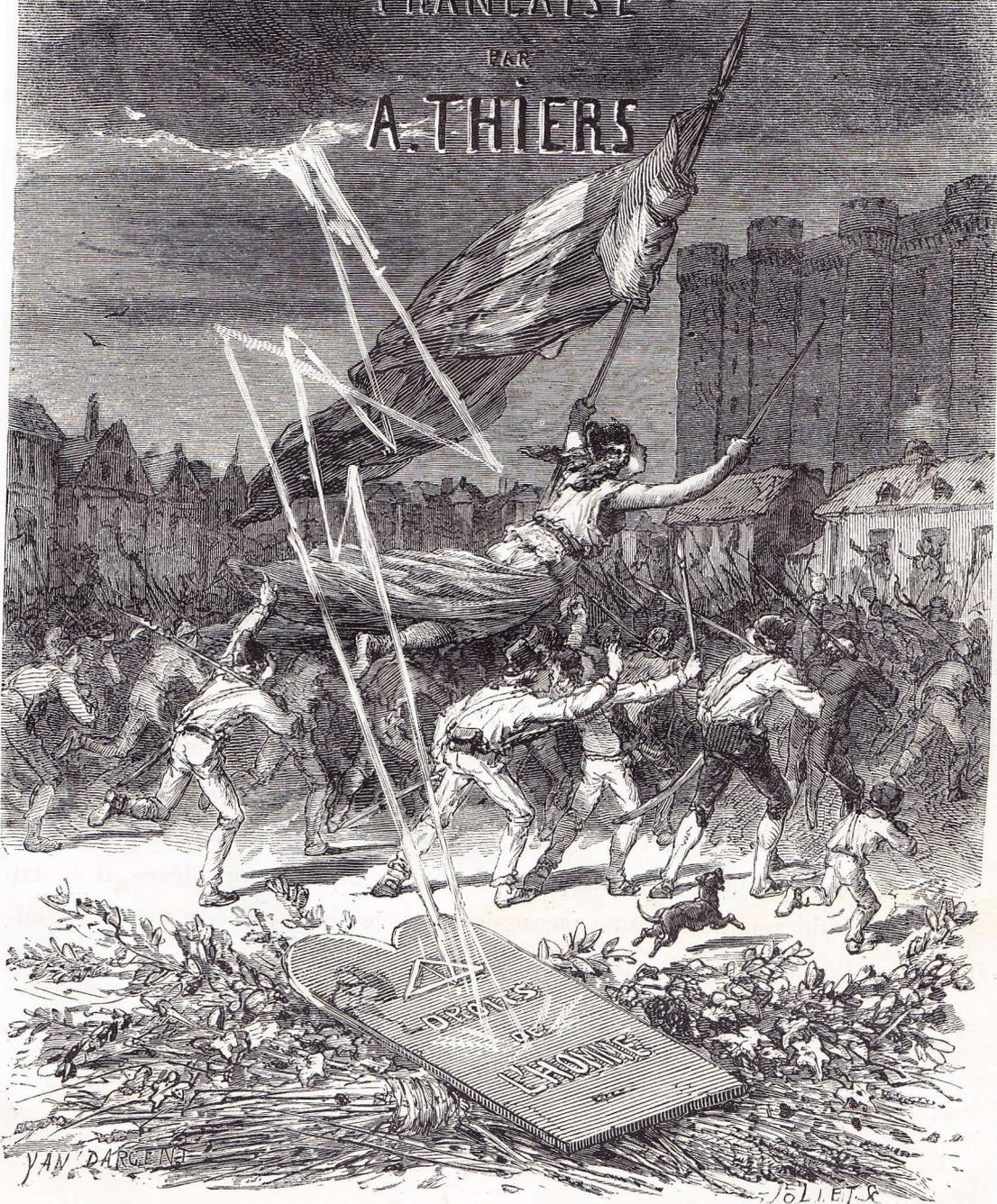
Ces infortunés avaient été conduits au Luxembourg. Lacroix disait à Danton : « Nous arrêter! nous!... Je ne m'en serais jamais douté! — Tu ne t'en serais jamais douté? reprit Danton; je le savais, moi, on m'en avait averti. — Tu le savais! s'écria Lacroix, et tu

n'as pas agi! voilà l'effet de ta paresse accoutumée; elle nous a perdus. — Je ne croyais pas, répondit Danton, qu'ils osassent jamais exécuter leur projet. »

Tous les prisonniers étaient accourus en foule au guichet, pour voir ce célèbre Danton, et cet intéressant Camille qui avait fait reluire un peu d'espérance dans les cachots. Danton était, selon son usage, calme, fier et assez jovial; Camille, étonné et triste; Philippeaux, ému et élevé par le danger. Héroult-Séchéelles, qui les avait devancés au Luxembourg de quelques jours, accourut au-devant de ses amis, et les embrassa gaiement. « Quand les hommes, dit Danton, font des sottises, il faut savoir en rire. » Puis apercevant Thomas Payne, il lui dit : « Ce que tu as fait pour le bonheur et la liberté de ton pays, j'ai en vain essayé de le faire pour le mien; j'ai été moins heureux, mais non pas plus coupable... On m'envoie à l'échafaud; eh bien, mes amis, il faut y aller gaiement... »

Le lendemain 12 (2 avril), l'acte d'accusation fut envoyé au Luxembourg, et les accusés furent transférés à la Conciergerie, pour aller de là au tribunal révolutionnaire. Camille devint furieux en lisant cet acte plein de mensonges odieux. Bientôt il se calma et dit avec affliction : « Je vais à l'échafaud pour avoir versé quelques larmes sur le sort de tant de malheureux. Mon seul regret, en mourant, est de n'avoir pu les servir. » Tous les détenus, quels que fussent leur rang et leur opinion, lui portaient l'intérêt le plus vif, et faisaient pour lui des vœux ardents. Philippeaux dit quelques mots de sa femme, et resta calme et serein. Héroult-Séchéelles conserva cette grâce d'esprit et de manières qui le distinguait même entre les hommes de son rang; il embrassa son fidèle domestique, qui l'avait suivi au Luxembourg, et qui ne pouvait le suivre à la Conciergerie; il le consola et lui rendit le courage. On transféra, en même temps, Fabre, Chabot, Bazire, Delaunay, qu'on voulait juger conjointement avec Danton, pour souiller son procès par une apparence de complicité avec des faussaires. Fabre était malade et presque mourant. Chabot, qui du fond de sa prison n'avait cessé d'écrire à Robespierre, de l'implorer, de lui pro-

HISTOIRE
DE LA
RÉVOLUTION
FRANÇAISE
PAR
A. THIERS



HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

TOME PREMIER